



Rawdon

Forte de sa diversité

RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 2021-02

ANNEXE 1 : Plans de zonage



Plan de zonage

Annexe 1 (plan 1 de 2)

Zonage à l'extérieur du périmètre d'urbanisation

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage No. 2021-02-01 de la municipalité de Rawdon

Légende

- Limite municipale
- Périmètre d'urbanisation
- Raw_Zonage_20250529
- Limite de lot
- Route régionale
- Route locale
- Hydrographie

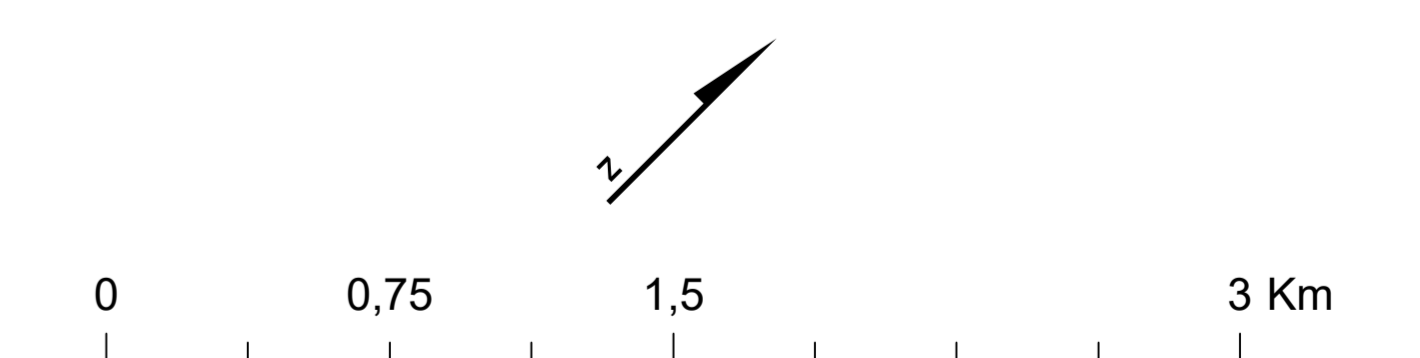
Contrainte naturelle et anthropique

- Raw_Zonage_20250529
- Zone exposée aux glissements de terrain*
- Aire de confinement du cerf de Virginie
- Héronnière
- Site ou ensemble d'intérêt culturel et historique
- Secteur sensible au bruit routier
- Secteur d'exception aux contraintes relatives au bruit routier
- Zone occurrence tortue
- Paysage patrimoniaux

* À titre indicatif seulement. Voir l'annexe 4 du présent règlement.

Préfixe de zone

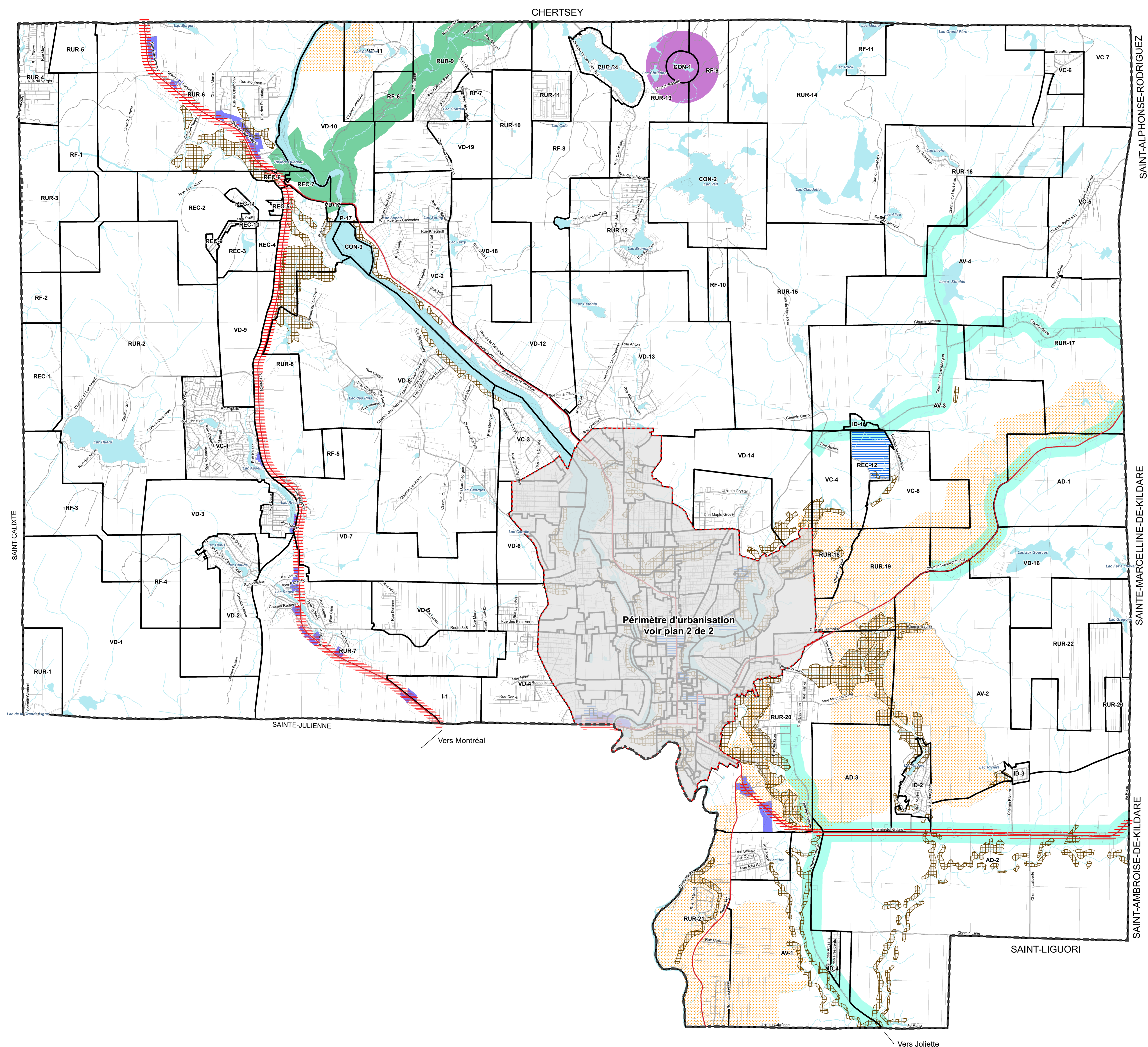
AD	Agricole dynamique	REC	Récréative
AV	Agricole viable	RF	Récréoforestière
CON	Conservation	RUR	Rurale
I	Industrielle	VC	Villégiature de consolidation
ID	Îlot déstructuré	VD	Villégiature de développement
P	Publique		



Format originale A0 (1189 X 841 mm)

Modification au plan zonage	
No règlement	Entrée en vigueur
2021-02-01	2023-01-26
2021-02-08	2025-05-29

Version originale réalisée par Apur





Plan de zonage

Annexe 1 (plan 2 de 2)

Zonage à l'intérieur du périmètre d'urbanisation

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage No. 2021-02-01 de la municipalité de Rawdon

Légende

- Limite municipale
- Périmètre d'urbanisation
- Route régionale
- Raw_Zonage_20250625
- Route locale
- Limite de lot
- Zone de réserve urbaine
- Zone prioritaire
- Hydrographie

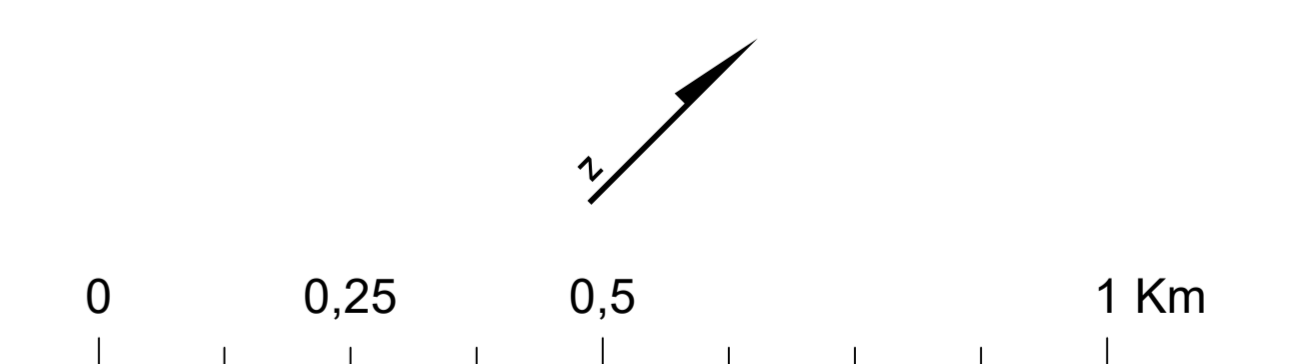

Contrainte naturelle et anthropique

- Raw_Zonage_20250625
- Zone exposée aux glissements de terrain*
- Aire de confinement du cerf de Virginie
- Site ou ensemble d'intérêt culturel et historique
- Secteur sensible au bruit routier
- Secteur d'exception aux contraintes relatives au bruit routier

* À titre indicatif seulement. Voir l'annexe 4 du présent règlement.

Préfixe de zone

CV	Centre-ville
I	Industrielle urbaine
M	Multifonctionnelle
P	Publique et institutionnelle et grands parcs et espaces verts
RC	Résidentielle de consolidation
RD	Résidentielle de consolidation



Format originale A0 (1189 X 841 mm)

Modification au plan zonage	
No règlement	Entrée en vigueur
2021-02-01	2023-01-26
2021-02-08	2025-05-29
2021-02-09	2025-06-25

